

Novembre 2014



Bulletin d'information

## Dossier noir

# Logement et pauvreté à Trois-Rivières

## Le problème d'incapacité de payer s'accroît chez les locataires

Le nombre de locataires en très sérieuses difficultés financières a fortement augmenté à Trois-Rivières, entre 2006 et 2011. C'est ce qu'affirment le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et le Comité logement Trois-Rivières, à la lumière des données locales du Dossier noir sur le logement et la pauvreté, publié par le FRAPRU. Ce document a été produit à partir des données de l'Enquête nationale auprès des ménages menée en 2011 par Statistique Canada.

La statistique la plus sidérante est l'augmentation de 33 % du nombre de ménages locataires engouffrant plus de 80 % de leur revenu pour se loger à Trois-Rivières. Véronique Laflamme, organisatrice au FRAPRU, en évoque les conséquences: « Payer les 4/5 de ses revenus au loyer ne peut se faire qu'au détriment de ses autres besoins essentiels, à commencer par la nourriture, les vêtements et les médicaments. Tout cela a des impacts certains, notamment sur la santé des personnes ».

Elle précise que les personnes seules, qui comp-

tent pour 58 % des ménages locataires de Trois-Rivières, sont particulièrement touchées par cette situation. Sur 1820 ménages versant plus de 80 % de leur revenu en loyer, 1445 sont en effet des personnes vivant seules, 130 des couples sans enfant et 110 des familles monoparentales.

Le nombre de ménages locataires consacrant plus de la moitié de leur revenu pour se loger s'est lui aussi accru de manière marquée à Trois-Rivières. Il atteint maintenant 4530, ce qui représente 16 % de plus qu'en 2006. Quant au nombre total de ménages locataires payant plus de 30 % de leur revenu en loyer, il est resté relativement stable à 10 220.

### Les revenus ont augmenté, les loyers encore plus

Diane Vermette, coordonnatrice du Comité logement, constate que le revenu médian des ménages locataires de la ville a augmenté de 12 % entre 2006 et 2011. Elle ajoute du même souffle que « ce ne sont pas tous les ménages qui ont connu un tel accroissement de leur revenu » et

Revenus et loyers médians des ménages locataires, en 2006 et 2011

Année	Revenu médian		Loyer médian		IPC* prov. de Qc
	\$	%	\$	%	
2011	26 637 \$	11,8%	533 \$	13,2%	8,8%
2006	23 823 \$		471 \$		

\* IPC: Indice des prix à la consommation.

**Revenus et loyers médians des ménages locataires de la RMR de Trois-Rivières, en 1981 et 2011**

Année	Revenu médian		Loyer médian	
	\$	%	\$	%
2011	26 633 \$	132,3 %	532 \$	160,8 %
1981	11 463 \$		204 \$	

**Nombre et pourcentage de ménages locataires consacrant plus de 30%, 50% et 80% du revenu en loyer, en 2006 et en 2011**

Année	Nombre de ménages locataires	Payent 30% et plus		Payent 50% et plus		Payent 80% et plus	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
2011	27 320	10 220	37,4%	4 530	16,6%	1 820	6,7%
2006	25 530	9 825	38,5%	3 890	15,2%	1 365	5,3%
% de variation	7,0%	4,0%		16,5%		33,3%	

**Nombre et pourcentage de ménages locataires consacrant plus de 30% et de 50% du revenu en loyer de la RMR de Trois-Rivières en 1981 et en 2011**

Année	Nombre de ménages locataires	Payent 30% et plus		Payent 50% et plus	
		Nombre	%	Nombre	%
2011	29 360	10 825	36,9%	4 880	16,6%
1981	19 055	6 325	33,2%	3 030	15,9%
% de variation	54,1%	71,1%		61,1%	

**Nombre et pourcentage des ménages locataires consacrant plus de 30%, 50% et 80% de leur revenu au logement, selon le SEXE du principal soutien financier, en 2011**

Année	Nombre total	Revenu médian	Loyer médian	Payent 30% et plus		Payent 50% et plus		Payent 80% et plus	
				nombre	%	nombre	%	nombre	%
Hommes	12 690	29 884 \$	527 \$	4 230	33,3%	2 080	16,4%	745	5,9%
Femmes	14 630	24 200 \$	540 \$	5 995	41,0%	2 450	16,7%	1 080	7,4%

**Nombre et pourcentage des ménages locataires consacrant plus de 30%, 50% et 80% de leur revenu au logement, selon le GENRE DE MÉNAGE, en 2011**

Genre de ménage	Nombre total	Revenu médian	Loyer médian	Payent 30% et plus		Payent 50% et plus		Payent 80% et plus	
				nombre	%	nombre	%	nombre	%
Fam. mono.	2 755	29 916 \$	575 \$	900	32,7%	280	10,2%	110	4,0%
Pers. seule	15 785	18 585 \$	489 \$	7 900	50,0%	3 680	23,3%	1 445	9,2%
Couples avec enfants	2 060	51 483 \$	644 \$	195	9,5%	70	3,4%	45	2,2%
Couples ss enfants	4 450	43 834 \$	592 \$	725	16,3%	265	6,0%	130	2,9%
Autres mén. fam.	585	48 549 \$	602 \$	130	22,2%	30	5,1%	0	0,0%
Mén. non fam.	1 685	37 690 \$	576 \$	375	22,3%	205	12,2%	75	4,5%

**Nombre et pourcentage des ménages locataires consacrant plus de 30%, 50% et 80% de leur revenu au logement, selon l'ÂGE du principal soutien financier, en 2011**

Âge du principal soutien financier	Nombre total	Revenu médian	Loyer médian	Payent 30% et plus		Payent 50% et plus		Payent 80% et plus	
				nombre	%	nombre	%	nombre	%
De 15 à 24 ans	2 880	23 607 \$	532 \$	1 245	43,2%	710	24,7%	295	10,2%
De 25 à 34 ans	5 105	34 618 \$	551 \$	1 520	29,8%	730	14,3%	395	7,7%
De 35 à 44 ans	3 210	30 160 \$	547 \$	1 075	33,5%	510	15,9%	240	7,5%
De 45 à 54 ans	4 430	29 783 \$	509 \$	1 550	35,0%	770	17,4%	220	5,0%
De 55 à 64 ans	4 480	23 866 \$	501 \$	1 785	39,8%	870	19,4%	280	6,3%
De 65 à 74 ans	3 785	24 162 \$	511 \$	1 270	33,6%	235	6,2%	45	1,2%
75 ans et plus	3 430	22 130 \$	599 \$	1 770	51,6%	705	20,6%	345	10,1%

que « ceux qui sont restés pauvres ont eu bien du mal à faire face à la hausse du coût du logement ». Celle-ci a été de 13 % en cinq ans à Trois-Rivières, ce qui est de loin supérieur à l'évolution de l'Indice des prix à la consommation.

Selon Diane Vermette, « on dit souvent que le loyer est bas à Trois-Rivières si on le compare à la moyenne provinciale, mais on oublie d'ajouter que le revenu annuel y est de 5 500 \$ inférieur à celui gagné à l'échelle du Québec ».

La différence est encore plus grande encore lorsque ce sont des femmes qui sont les principaux soutiens financiers des ménages locataires. Leur revenu médian n'est en effet que de 24 200 \$ alors qu'il est de 29 900 \$ dans le cas des hommes. C'est ce qui explique, d'après Mme Vermette, que les femmes sont systématiquement plus nombreuses à verser un montant exorbitant de leur revenu en loyer. Elles sont par exemple 41 % à payer plus que la norme de 30 % de leur revenu en loyer, alors que ce pourcentage est de 33 % chez les hommes. « Sans négliger les problèmes de logement vécus par les hommes, force est de constater qu'à Trois-Rivières, le problème du logement se conjugue encore au féminin », conclut la coordonnatrice du Comité logement.

## En campagne

La conférence de presse donnée à Trois-Rivières n'est que la première étape d'une campagne

menée sous le thème « Le logement, un droit ». Le FRAPRU organisera plusieurs actions et manifestations dans les prochains mois, dont un déménagement simultané de meubles, le 21 novembre, devant les bureaux du premier ministre canadien, Stephen Harper, à Ottawa, et de celui du Québec, Philippe Couillard, à Saint-Félicien. Ces interventions viseront à rappeler aux gouvernements leurs responsabilités à l'égard du droit au logement.

Le FRAPRU et le Comité logement Trois-Rivières estiment qu'il serait nécessaire de financer 50 000 nouveaux logements sociaux en cinq ans à l'échelle du Québec, dont 1500 en Mauricie et 1000 à Trois-Rivières même. À peine, 620 logements publics, coopératifs et sans but lucratif ont été réalisés en Mauricie depuis la création du programme Accès-Logis en 1997, dont 193 dans le comté provincial de Trois-Rivières. C'est beaucoup trop peu, aux yeux des deux organismes.



**Départ de Trois-Rivières à 8 h**  
**Réservation 819 694-6976**  
**avant le 15 novembre**

## Déménageons chez Philippe Couillard !

Le 21 novembre, le FRAPRU déménagera lit, cuisinière, frigidaire, sofa et autres meubles devant le bureau de circonscription du premier ministre du Québec, Philippe Couillard, à Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean. Une action similaire aura lieu au même moment au bureau du premier ministre du Canada, Stephen Harper, à Ottawa.

Ces déménagements symboliques visent à rappeler aux deux premiers ministres que leurs gouvernements ont des responsabilités à l'égard du droit au logement, des responsabilités dont ils s'acquittent très mal. Dans son budget de juin dernier, celui de Philippe Couillard a accepté de financer 3000 nouveaux logements sociaux pour tout le Québec. C'est très nettement insuffisant, quand on sait que 448 000 ménages locataires québécois y ont théoriquement droit puisqu'ils paient plus que la norme de 30 % de leur revenu en loyer.

Or, il est loin d'être assuré que le prochain budget prévoit de nouveaux investissements en logement social, en raison de sa politique d'austérité budgétaire. Au nom de l'atteinte du déficit zéro, il se livre présentement à un examen de tous ses programmes, le tout dans l'objectif de réduire ses dépenses de 3,2 milliards \$ dès l'an prochain. Rien ni personne ne sera épargné. Ça n'a rien de bien rassurant pour le logement social comme pour l'ensemble des programmes sociaux et des services publics.

**Le logement, c'est un droit ! Pour en assurer un meilleur respect et répondre aux besoins les plus urgents, le gouvernement québécois doit financer 50 000 nouveaux logements sociaux en cinq ans. Rappelons-le à Philippe Couillard!**

# Éviction illégale

Le 11 octobre 2014

Bonjour,

Comme bien des gens, j'ai été troublée par l'éviction médiatisée du couple attendant un enfant à Trois-Rivières.

Ayant connu la même situation le 1 juillet 2011, je trouve important de dénoncer ces actes illégaux. Mon histoire est vraiment moins pire, mais j'étais aussi enceinte de 8 mois. Dans les faits, j'ai toujours payé mon loyer et mon logement était très propre. Toutefois le premier juillet, mon conjoint avait été blessé et nous devions laisser notre logement pour 12h. Néanmoins, à 12h30, nous n'avions pas terminé. Les nouveaux locataires, sous le conseil du propriétaire, ont décidé de mettre nos choses de façon brusque à la rue sans se soucier du moment où nous allions les récupérer. Nous avons passé l'après-midi à terminer le déménagement malgré que mon amoureux soit blessé et moi très enceinte. Le tout fut complété à 16h. Nous avons seulement besoin de 4 heures de compassion. Le stress que j'ai vécu fut énorme, et 13 jours plus tard j'ai reçu un diagnostic de prééclampsie. Je ne sais pas si les deux éléments sont liés mais tout de même c'est envisageable. Je n'ai pas dénoncé cet acte. Ma priorité était de m'occuper de mon bébé et de ma santé.

Aujourd'hui, tout va plutôt bien, mais l'histoire de la dame m'a bouleversée. J'aimerais savoir si nous pouvons aider cette famille. J'ai des choses à donner. (siège d'auto, vêtements, articles divers pour bébé). Je me demandais si nous pouvions laisser des choses à votre bureau sur St-Maurice ou à un autre organisme afin que cette famille puisse recevoir ces articles\*.

Merci de m'avoir lue, E.



Dans un cas d'éviction pour non-paiement de loyer, nous tenons à rappeler deux choses :

1. nul ne peut se faire justice lui-même, puisque la Régie du logement est là pour faire appliquer la loi;
2. les causes pour non-paiement (demandées par les propriétaires) sont entendues en 6 semaines alors que celles pour insalubrité (demandées par les locataires) sont entendues en 90 semaines soit, près de 2 ans.

\* Les Artisans de la paix peuvent recevoir les dons pour Chantal, au 700 boul. du St-Maurice.

# À un an des élections, le Comité logement Trois-Rivières presse le NPD de prendre des engagements en habitation

Selon Diane Vermette, porte-parole de l'organisation, « ce que le Comité logement Trois-Rivières demande au député, c'est de s'engager à insister auprès du chef du Nouveau parti démocratique, Thomas Mulcair, pour qu'il présente le plus rapidement possible des engagements électoraux qui permettraient d'assurer l'avenir du logement social au Canada ». Il ajoute : « M. Mulcair a déjà commencé à dévoiler ses engagements sur d'autres enjeux. Pourquoi ne le ferait-il pas sur une question aussi importante que le droit au logement ? Pourquoi ne le mettrait-il pas au cœur de ses préoccupations, quand on sait que 773 700 ménages locataires canadiens, dont 228 000 au Québec, consacrent plus de la moitié de leur revenu au logement, alors que la limite généralement admise est de 30 % ».

## Péril en la demeure

Le Comité logement Trois-Rivières qualifie de « peanuts » les investissements de 250 millions \$ qu'Ottawa consacre annuellement à l'aide aux ménages mal-logés. « De cette somme, le Québec ne reçoit à chaque année que 58 millions \$, ce qui ne représente même pas l'équivalent des subventions gouvernementales nécessaires à la construction de 700 logements sociaux », s'exclame Diane Vermette. Afin de bien faire passer le message, des membres du Comité se sont rendus au bureau du député pour remettre un sac d'écales de peanuts à rapporter à Ottawa.



**101 façons de prendre sa place.** Voilà où nous étions mardi le 21 octobre 2014. Le comité logement ainsi que plusieurs autres organismes étaient présents durant l'événement organisée par la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières, en collaboration avec Emploi-Québec. Cette sixième édition, se déroulait à l'ancienne église Sainte-Cécile, lieu qui par un mauvais tour du destin était entouré de zone en construction. L'église a même manqué d'électricité, mais comme disait Rémi Francoeur dans son monologue d'ouverture sans micro et avec la seule force de sa voix : « Il arrive toujours des imprévus dans la vie et c'est important de s'assurer d'avoir le temps et le budget pour y répondre ». La présentatrice suivante, eut la chance de voir l'électricité revenir.

La matinée et le début d'après-midi composés de trois blocs d'une heure, offraient quatre possibilités d'activité sur diffé-



rentes thématiques. Une délicieuse lasagne a été fournie gratuitement aux participants. En avant-midi, nous avons eu la visite de plus de 70 personnes à notre kiosque et trois personnes se sont inscrites comme membres. Nous

avons pu aussi distribuer beaucoup de feuillets d'information à d'autres ressources pour qu'elles puissent les transmettre à leurs membres.

L'après-midi était principalement composé d'une conférence émouvante et porteuse de la joie de vivre. Marie-sol St-Onge victime de la bactérie mangeuse de chair est venue nous partager sa joie d'être en vie, mais aussi son courage devant les épreuves de la vie. Cette femme artiste-peintre a perdu ses deux bras et ses deux jambes. Ce drame est arrivé il y a trois ans. Elle a pu nous expliquer l'importance de voir le positif dans les situations et de célébrer chaque petite victoire de la vie. Elle nous a fait découvrir sa vie, dans ses



éléments positifs comme négatifs, mais elle a réussi à allumer une flamme d'espoir dans les yeux de plusieurs personnes. Malgré, ses mains rotatives électroniques ou ses jambes robotisées qui lui permettent de continuer à vivre normalement, c'est surtout le fait qu'elle reste une artiste prodigieuse malgré son état, qui est presque le plus impressionnant. Presque, parce que ce qui se démarque le plus chez cette femme, c'est son sourire rayonnant de bonheur.

Finalement, pour terminer sur un petit fait cocasse, une tablette qui était tirée parmi les participants a pris plus de 15 pages pour qu'on découvre son propriétaire. Nous avons adoré notre expérience et avons bien hâte d'entendre parler d'une septième édition.

Mathieu Trépanier

Le Regroupement des aidants naturels de la Mauricie Inc. vous invite à une conférence :

« Augmenter son énergie par le plaisir » par madame Marguerite Wolfe et monsieur Antoine Gélinas, conteur

**Mercredi 5 novembre 2014 de 13 h 30 à 16 h au Centre culturel Pauline Julien**

**150, rue Fusey Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine)**

**Pour réservation : 819.693.6072**

**Places limitées**



## À venir

Novembre 21 Action au bureau de M. Couillard  
à St-Félicien inscription : 819 694-6976

*Besoin d'aide ? consultez la Régie du logement 1 800 683-2245*

À la Régie du logement (100 Lavolette à Trois-Rivières ou 212, 6<sup>e</sup> Rue à Shawinigan), vous avez accès à un poste de consultation des décisions (jugements rendus). Vous pouvez aussi consulter le [www.jugements.qc.ca](http://www.jugements.qc.ca) et sélectionner Régie du logement puis un nom ou un sujet.



Pour nous rejoindre : [comitelogement04@gmail.com](mailto:comitelogement04@gmail.com) ☎ 819 694-6976. Vous pouvez également télécharger tous nos bulletins à partir de notre site [www.logement04.org](http://www.logement04.org) et consulter notre agenda ou télécharger des formulaires utiles.

**PAGE**



**facebook** du **COMITÉ LOGEMENT TROIS-RIVIÈRES !**

**CLIQUEZ**



**et PARTAGEZ !**